

Cette version des conditions s'appliquera à partir du 18 novembre 2024. Si vous souhaitez voir la version précédente de ces conditions, veuillez cliquer [ici](#).

1. Pourquoi ces informations sont-elles importantes?

Le présent document (les « **Conditions** ») énonce les conditions générales du programme de fidélité RevPoints (« **RevPoints** »). Il fournit également d'autres informations importantes.

Les présentes Conditions, ainsi que notre [Page des frais](#) et toutes autres conditions générales qui s'appliquent à nos services, constituent un accord juridique entre :

- vous, l'utilisateur RevPoints ; et
- nous, Revolut Bank UAB

Vous devez respecter les présentes Conditions chaque fois que vous utilisez RevPoints. Cependant, d'autres conditions générales peuvent également s'appliquer lorsque vous utilisez ce service (par exemple, si vous utilisez RevPoints dans le cadre d'un Séjour, les [Conditions de Séjours](#) s'appliqueront également).

2. Qu'est-ce que RevPoints ?

RevPoints est un programme de fidélité dans lequel vous pouvez recevoir, détenir et échanger des points (également appelés RevPoints).

Nous assurerons le suivi des points que vous gagnez et afficherons votre solde de points dans l'application.

Les RevPoints que vous gagnez sont des points de fidélité. Il ne s'agit pas d'une forme d'argent ou de devise et ils ne peuvent pas être échangés contre de l'argent ou des devises. Ils ne peuvent être utilisés qu'en les échangeant conformément aux présentes Conditions et ne sont acceptés par aucun tiers.

RevPoints n'est pas un service de paiement ni un moyen de paiement et n'est pas réglementé (même si les services financiers sous-jacents pour lesquels le programme de fidélité est proposé peuvent être réglementés).

3. Comment puis-je recevoir et échanger des RevPoints ?

Le programme RevPoints vous permet de recevoir des points des manières suivantes :

- en réalisant une action qui permet de gagner des points ;
- en échangeant autre chose contre des points ;
- en transférant des points depuis un autre programme de fidélité ; ou
- de toute autre façon par laquelle nous vous permettons de recevoir des points.

(Nous appelons cela les « **Activités de réception de points** ».)

Tous les points sont valables pendant trois ans après leur réception. Passé ce délai, ils expirent définitivement et ne peuvent plus être échangés. Vous pouvez voir quand vos points expirent dans l'application.

Le programme RevPoints vous permet également d'échanger vos points des manières suivantes :

- en échangeant vos points contre un avantage ;
- en échangeant vos points contre autre chose ;
- en transférant des points vers un autre programme de fidélité ; ou
- de toute autre façon par laquelle nous vous permettons d'échanger des points.

(Collectivement, les « **Activités d'échange de points** ».)

Lorsque vous échangez des RevPoints, ceux achetés seront échangés en priorité.

Les Activités spécifiques de réception et d'échange de points que nous proposons sont présentées dans l'application. Elles peuvent changer à tout moment et peuvent varier selon les utilisateurs RevPoints (par exemple, en fonction de votre abonnement ou de votre emplacement).

Lorsque nous modifions ou supprimons une Activité de réception ou d'échange de points, nous vous donnerons un préavis de 14 jours.

Chaque Activité de réception de points et chaque Activité d'échange de points ont leurs propres conditions et instructions, qui sont énoncées dans l'application.

Assurez-vous de suivre ces conditions et instructions ou vous ne pourrez pas recevoir ni échanger vos points.

Le nombre de points gagnés ou dépensés pour une Activité spécifique de réception ou d'échange de points varie selon l'activité et peut changer à tout moment, mais il vous

sera toujours clairement indiqué dans l'application avant que vous n'entrepreniez l'activité.

Nous garantissons de toujours proposer au moins une Activité de réception de points et une Activité d'échange de points. Cependant, nous ne garantissons pas d'offrir une activité dans chaque catégorie d'Activité de réception de points et d'Activité d'échange de points indiquée ci-dessus, et nous ne pouvons pas le faire à tout moment.

Les points ne peuvent pas être gagnés autrement que par le biais d'une Activité de réception de points et ne peuvent pas être échangés autrement que par le biais d'une Activité d'échange de points.

Petite monnaie RevPoints

Une Activité de réception de points que nous pouvons proposer et qui vous permet d'échanger autre chose contre des points est la Petite monnaie RevPoints. Il s'agit d'une fonctionnalité facultative où vous pouvez choisir d'arrondir toute transaction de carte au nombre entier le plus proche et d'échanger la différence contre des points (par exemple, si votre transaction de carte était de 5,60 €, elle serait arrondie à 6,00 € et les 0,40 € seraient échangés contre des points [ou l'équivalent en devise]). Le taux de change pour la Petite monnaie RevPoints est de 0,02 €.

L'activation de la Petite monnaie RevPoints peut vous donner accès à des Activités supplémentaires de réception et d'échange de points. Cela signifie que si nous proposons la Petite monnaie RevPoints et que vous avez choisi de la désactiver, les Activités de réception de points et les Activités d'échange de points à votre disposition peuvent être limitées.

4. Quand suis-je éligible ou inéligible à RevPoints ?

Les RevPoints ne sont disponibles que pour les titulaires d'un compte de paiement chez Revolut. Si vous fermez votre compte de paiement, votre solde RevPoints sera perdu.

Vous devez activer les RevPoints pour l'utiliser. Si vous n'activez pas les RevPoints, vous ne pourrez pas gagner de points ni utiliser les fonctionnalités RevPoints de l'application Revolut.

Vous pouvez fermer votre compte RevPoints à tout moment en contactant le support. Si vous le faites, votre solde de points sera perdu. Vous pouvez éviter cela en

échangeant vos points avant de fermer votre compte RevPoints.

Lorsqu'une activité de réception de points vous oblige à effectuer un achat à partir de votre compte Revolut, votre achat doit être un véritable achat de biens ou de services pour être éligible aux points. Par exemple:

- Les achats en espèces ou en espèces (par exemple, services financiers, retraits d'espèces ou transferts de paiement) ne sont pas des achats de biens ou de services et ne sont pas éligibles.
- Les achats de biens et de services retournés ou annulés ne sont pas authentiques et ne sont pas non plus éligibles

5. Y a-t-il des frais ?

Il n'y a pas de frais liés à l'inscription au programme, aux Activités de réception de points ou à la détention de points.

Des frais peuvent s'appliquer à certaines Activités d'échange de points. Lorsque ces frais s'appliquent, ils vous seront clairement indiqués dans les conditions et instructions des Activités d'échange de points, dans l'application avant que vous ne continuiez et sur notre [Page des frais](#).

Si nous devons annuler des points que vous avez déjà dépensés, vous devrez soit acheter ou échanger ces points, soit retourner l'avantage que vous avez reçu pour ces points. Par exemple, imaginez que nous permettions d'utiliser 100 points pour recevoir une remise de 10 € sur un Séjour, vous laissant ainsi un solde de points de 0. Si ces 100 points étaient annulés, vous devriez soit effectuer une Activité de réception de points pour 100 points, soit retourner l'avantage de la réduction que vous avez reçue en payant 10 € supplémentaires pour le Séjour. Lorsque vous effectuez l'action qui annule les points (par exemple, annuler le Séjour pour lequel vous avez gagné les points), nous vous avertirons dans l'application avant que vous n'effectuiez l'action. Lorsque nous prenons des mesures pour annuler les points (par exemple, en identifiant qu'une transaction sur laquelle vous avez gagné des points était abusive), vous nous autorisez à débiter votre compte de paiement pour retourner l'avantage ou pour effectuer un achat ou un échange des points (selon le prix le moins élevé) en votre nom.

6. Droit de rétractation

Vous pouvez mettre fin au présent accord gratuitement et pour quelque raison que ce soit dans les 14 premiers jours suivant votre inscription en nous en informant via l'application Revolut ou en nous envoyant un e-mail à l'adresse support@revolut.com. Votre droit de rétractation expire immédiatement si vous décidez d'échanger vos points de quelque manière que ce soit.

Si vous exercez votre droit de rétractation, nous annulerons tous les points qui vous ont été attribués. En échange:

- pour tous les points que vous avez achetés: nous vous rembourserons tous les paiements que nous avons reçus de votre part pour ces points. Sauf accord exprès contraire, nous utiliserons la même devise et effectuerons le remboursement en utilisant les mêmes moyens de paiement que ceux que vous avez utilisés pour la transaction initiale ; et
- pour tous les points que vous avez acquis par d'autres moyens (p. ex., en effectuant une Activité de réception de points ou en échangeant autre chose que de l'argent): le cas échéant, nous créditerons votre compte Revolut de la valeur de tous les points annulés. Cette valeur sera le taux de change applicable lorsque vous nous informerez de votre décision de vous rétracter.

7. Dispositions légales diverses

Modification des présentes Conditions

Si nous apportons des modifications aux présentes Conditions, nous vous donnerons un préavis d'au moins 30 jours et vous pourrez fermer votre compte si vous n'êtes pas d'accord avec les modifications.

Traitez-vous des données personnelles ?

Revolut traite vos données personnelles pour vous fournir RevPoints. Certaines de vos données personnelles peuvent également être partagées avec des tiers (par exemple, si nous vous autorisons à transférer des points dans, depuis ou vers un programme de fidélité tiers, comme un partenaire de Miles aériens, nous partagerons votre nom et votre numéro de membre avec lui. Le partenaire de Miles aériens deviendra alors le responsable du traitement de ces données). Pour plus d'informations sur la façon dont Revolut traite vos données personnelles, veuillez consulter notre [Avis de confidentialité du client](#).

Cette section s'applique à partir du 18 octobre 2024:

Comment puis-je faire une réclamation ?

Si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu en ce qui concerne les RevPoints, nous ferons de notre mieux pour arranger les choses là où cela est sous notre contrôle. Si vous avez une plainte concernant RevPoints, veuillez contacter le support et lui faire savoir que vous souhaitez déposer une plainte. Nous examinerons votre plainte et essaierons de résoudre le problème par e-mail dès que possible. Cependant, comme RevPoints n'est pas un service réglementé, votre plainte ne peut pas être traitée comme une plainte concernant des services financiers réglementés.

Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont nous avons traité votre plainte, vous pouvez la référer à l'Autorité nationale de protection des droits des consommateurs dans un délai d'un (un) an à compter de la date à laquelle vous nous avez envoyé votre plainte.

Leur adresse est : Vilniaus str. 25, 01402, Vilnius, République de Lituanie. Vous pouvez trouver plus d'informations sur leur site [Web](#).

Vous pouvez également vous fier aux règles obligatoires de protection des consommateurs du pays de l'EEE où vous résidez. Vous pouvez déposer une plainte auprès des autorités de résolution extrajudiciaire des litiges qui traitent les plaintes des consommateurs dans votre pays concernant les services financiers que nous fournissons. La liste de ces autorités peut être consultée [ici](#).

L'examen de la plainte auprès de l'Autorité nationale de protection des droits des consommateurs est gratuit.

Cliquez [ici](#) pour plus d'informations sur notre procédure de traitement des réclamations.

Quelle loi s'applique ?

Dans la mesure permise par la loi, les présentes Conditions seront exclusivement régies et interprétées conformément aux lois de la Lituanie. Tout litige découlant de ou en relation avec les présentes Conditions sera exclusivement soumis et traité par le tribunal compétent en Lituanie (ou par les tribunaux de tout État membre de l'UE dans lequel vous résidez).